

Communiqué de presse

Création de l'association loi 1901 du Collectif des Indépendants pour le Numérique (C.I.N)

Les organisations suivantes:

| | |
|-------|---|
| AFCAE | Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai, |
| APC | Association des Producteurs de Cinéma, |
| DIRE | Distributeurs Indépendants Réunis Européens, |
| GNCR | Groupement National des Cinémas de Recherche, |
| SCARE | Syndicat des Cinémas d'Art, de Répertoire et d'Essai, |
| SDI | Syndicat des Distributeurs Indépendants, |
| SECCS | Syndicat de l'Exploitation Cinématographique du Centre-Sud, |
| SPI | Syndicat des Producteurs Indépendants, |

ont souhaité mener une réflexion transversale sur l'ensemble des problématiques et enjeux liés au développement de la projection numérique des films en salles afin d'élaborer un modèle de transition vers ce nouveau mode de diffusion pertinent pour l'ensemble des filières de l'industrie cinématographique.

Ces organisations ont créé ensemble l'association « **Collectif des Indépendants pour le Numérique** » en partenariat avec la Société des Réalisateurs de Films (SRF), la société civile des Auteurs, Réalisateurs et Producteurs (ARP), Europa Cinemas, Europa Distribution et l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma (ADRC).

Cette association qui réunit les producteurs, distributeurs et exploitants a pour objet de proposer et mettre en œuvre un modèle de financement et d'encadrement permettant une transition cohérente et organisée vers la diffusion numérique, en complément des initiatives privées en cours et du rapport Levrier. Ce modèle sera élaboré sur des principes mutualistes, dans le souci de préserver l'intérêt de chacun et la diversité du Cinéma, notamment en prévenant tout risque de dérégulation du marché.

Organisé en groupes de travail, le C.I.N a pour mission de sensibiliser chacun des acteurs privés et institutionnels aux enjeux de cette évolution et d'évaluer les surcoûts et les économies induits de chacune des filières, afin de constituer un fonds mutualisant les contributions de tous les acteurs concernés.

D'ores et déjà, les établissements cinématographiques qui le souhaitent sont invités à participer à un travail de simulation du coût d'équipement de leurs salles en remplissant un questionnaire élaboré par nos soins et disponible sur simple demande à l'adresse suivante : cin.numerique@gmail.com
(la participation au questionnaire n'est soumise à aucun engagement)

Paris, le 24 septembre 2008

Contact :

Marion Wolf - 01.53.89.01.34 - marionwolf.cin@gmail.com

C.I.N.

c/o Association des Producteurs de Cinémas

37, rue Etienne Marcel

75001 Paris